

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**DU LUNDI 18 JUIN 2007**

Le Conseil Municipal de SAVAS s'est réuni le lundi 18 juin 2007 à 18h30 sous la présidence de Madame FOREL, Maire.

Membres en exercice : 15

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Votants : 12

Le compte rendu de la réunion du 22 mai 2007 est approuvé à la majorité (8 pour, 4 abstentions).

Programme de Travaux Assainissement SAMOYAS - LE SOULIER

Après la présentation de l'avant projet dressé par le bureau d'étude PÖYRY Environnement estimé à 756 060,00 € HT, le Conseil Municipal est invité à approuver ce dossier et à solliciter les aides des différents partenaires financiers. Comme prévu dans le contrat de rivière une demande d'aide est faite auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Général de l'Ardèche et du Conseil Régional Rhône Alpes. Unanimité pour approuver l'avant-projet et solliciter les aides des financeurs.

PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA SCOLARISATION D'UN ENFANT EN CLASSE D'INTEGRATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal est informé de la demande de participation financière pour un enfant de Savas scolarisé en classe d'intégration scolaire à l'école catholique Saint-Joseph à Annonay. La commune ne disposant de ce type de classe, Madame le Maire propose de verser une participation financière équivalente à celle versée à l'école privée de Savas soit 615 euros pour 2006-2007. Unanimité.

VIREMENTS DE CREDITS – Budget assainissement -

Unanimité pour approuver la proposition de virements de crédits

ATTRIBUTION DU FONDS DE COMPENSATION POUR LA TVA

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'étude concernant le schéma général d'assainissement réalisée en 2001 et 2002 ainsi que l'étude relative au zonage d'assainissement réalisée en 2004.

Suite aux études réalisées, la commune a engagé les travaux d'Elimination des Eaux Claires Parasites préconisés ce qui permet aux dépenses concernant ces deux études de devenir éligibles au fonds de compensation pour la TVA.

Il convient de virer la totalité du montant des études au chapitre 23 en procédant à une ouverture de crédit. Unanimité.

ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE DE AXA

AXA France a adressé un chèque de 70,37 € correspondant à un trop perçu versé à AFU pour le premier semestre 2007 sur le nouveau contrat. Unanimité pour encaisser ce chèque.

PAIEMENT D'HEURES COMPLEMENTAIRES

En raison des congés d'été, il est nécessaire d'augmenter temporairement le temps de travail de Madame Maryse CHAMARD. Unanimité sur la proposition de 10 heures complémentaires au mois d'août 2007.

P.A.E. HAUCHES DE TOURTON (n°2) – ACQUISITION FONCIERE

Le Programme d'Aménagement d'Ensemble des Hauches de Tourton, prévoit des acquisitions foncières pour l'élargissement des voies desservant cette zone. La parcelle A 1293 d'une surface de 46 m² est cédée à la commune pour l'euro symbolique dans le cadre de l'aménagement du chemin des Hauches de Tourton. Unanimité pour cette acquisition.

Informations sur les dossiers en cours

Urbanisme

L'enquête publique relative à la Révision simplifiée et à la Modification du Plan Local d'Urbanisme s'est terminée le 9 juin. Le commissaire enquêteur dispose d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions. Lecture est faite d'un courrier adressé par un habitant au commissaire enquêteur et au conseil municipal.

Lecture d'un courrier demandant l'avis de la commune sur un projet agricole et touristique. Des informations plus précises ont été demandées pour s'informer auprès du services urbanisme de la D.D.E. sur la réponse qui pourrait être apportée.

En réponse à la question d'un conseiller il est précisé que la commune n'a pas encore reçu la notification du jugement de l'affaire qui a été jugée au Tribunal administratif le 25 avril 2007.

Assainissement

Les travaux d'élimination des eaux claires parasites sont terminés. Les contrôles d'étanchéité nécessaires pour le versement des subventions ont été réalisés.

Le Syndicat des Trois Rivières demande aux communes de communiquer l'état d'avancement des programmes de travaux inscrits au Contrat de Rivière, les annulations ou modifications éventuelles et la demande d'inscription de nouveaux travaux.

Le projet relatif à l'assainissement de Samoyas/Le Soulier prévoyait la suppression de la station d'épuration d'Eteize, les effluents étant récupérés par le collecteur venant de Saint Julien Molin Molette. Ce projet étant modifié le conseil municipal prévoit le remplacement de la station existante qui ne répond plus aux normes, ni aux besoins.

Voirie

Création d'un fossé

Les travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques qui ont été réalisés sur un tronçon de la route du Relais il y a déjà de nombreuses années avaient entraîné la disparition du fossé. Ce qui a pour conséquence, lors de fortes pluies d'amener un ruissellement important d'eau sur la route et sur des propriétés. Pour y remédier des travaux ont été réalisés pour rétablir l'écoulement initial de l'eau.

Débroussaillage

La première phase de débroussaillage a été réalisée. Comme les années précédentes c'est la CUMA du Fayet qui réalise ces travaux.

Programme de voirie 2007

Le conseil municipal avait retenu pour ce programme la restauration de la partie de la route de Charézy très dégradée. La Communauté de Communes du Bassin d'Annonay a transmis le devis estimatif de l'entreprise chargée des travaux. Il faut communiquer l'option retenue : enrobés ou bicouche. L'option enrobés serait souhaitable mais au vu du montant du surcoût, et des possibilités financières de la commune c'est l'option bicouche qui est retenue.

Bâtiments communaux

Les travaux prescrits par Véritas et par la commission de sécurité pour ce qui concerne la salle polyvalente ont été réalisés.

Compte rendu des diverses réunions

Visite de la Station d'épuration plantée de roseaux de Burdignes.

Assemblée générale de la Chasse.

Conseil d'école.

Réunion publique avec un opérateur local pour desservir Samoyas et le Soulier en Internet haut débit.

SIVU Deume Claire lancement de l'appel d'offres pour le renforcement du réseau intercommunal.

Déchets ménagers : le rapport de l'année 2006 de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay est présenté. Il est consultable en mairie.

Il ressort de ce rapport que le taux de recyclage des ordures ménagères de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay est de 15,19 % alors que la moyenne pour les structures adhérentes au SYTRAD est de 18,38 %. Le taux de la communauté de communes la plus performante est 29,08 %.

Pour améliorer le tri sur la commune il serait peut être judicieux que les habitants des hameaux de Samoyas/Le Soulier et Eteize disposent d'un point d'apport volontaire sur leur trajet pour déposer leurs déchets recyclables dans les différents conteneurs. Cette installation nécessite de pouvoir disposer d'un emplacement adapté. Une réflexion doit être menée dans ce sens.

Informations diverses

Transport scolaire : pour supprimer les problèmes rencontrés par le chauffeur du car scolaire pour manœuvrer sur la place de Charézy un courrier a été adressé à tous les habitants du hameau.

Tennis

Le coffret a été vandalisé vraisemblablement dans la nuit du 9 au 10 juin, la serrure du court a été détériorée et le sol a subi quelques détériorations. Le conseil municipal déplore ces actes qui entraînent une dépense pour la commune.

Secrétariat de mairie : congés des secrétaires

L'organisation adoptée pendant les congés d'été permet de ne pas apporter de modifications des horaires d'ouverture au public au mois de juillet. Au mois d'août le secrétariat sera fermé la semaine du 6 août. Pour les semaines du 13 et du 20 août il y aura des modifications des horaires d'ouverture.

Comité des fêtes

Pour la rentrée de septembre le comité des fêtes envisage de reconduire les cours de gymnastique avec deux séances par semaine et demande la mise à disposition de la salle polyvalente. Une convention de mise à disposition sera établie.

La séance est levée à 21h.